

DIVERSITE ET RICHESSE DES MILIEUX

A - DES MILIEUX NATURELS VARIES ...

Le territoire français juxtapose plusieurs nuances du climat tempéré. L'inégale influence océanique, l'extension en latitude et les différences d'altitude

du territoire expliquent les tendances océaniques, semi-continentale, méditerranéenne ou montagnarde.

De même, la France présente une grande variété de reliefs, qui la divisent en deux. La moitié du sud-est, au relief plus accentué, associe des montages jeunes

(Alpes, Pyrénées, Jura) aux pentes souvent fortes, à des massifs anciens (Massif central, Vosges), séparés par des couloirs de circulation correspondant à des grandes vallées

fluviales (Rhône, Rhin). La moitié nord-ouest est dominée par les bassins sédimentaires de faible altitude (Bassin aquitain et parisien) et les bas plateaux des massifs anciens (armoricain, limousin).

Enfin, la végétation offre également une grande diversité, née des différentes combinaisons climatiques et topographiques du territoire. La couverture forestière,

prédominante à l'origine et qui avait été en grande partie défrichée par les hommes au Moyen Age, est aujourd'hui en extension, à cause du recul de l'activité

agricole dans certaines régions.

B - ... ET INTENSEMENT AMENAGES

Aucun de ces milieux n'empêche les activités humaines et n'échappe à leur empreinte. Même les espaces difficiles (hautes montagnes, marais...) ont été souvent occupés

et aménagés par les hommes. En raison de la très forte et ancienne anthropisation du territoire et de l'ampleur des transformations, les milieux sont les résultats

de l'action des hommes : il n'y a plus de milieu naturel et la Surface Agricole Utile est très étendue.

Les milieux urbains constituent l'environnement le plus peuplé puisqu'ils rassemblent près de 80% de la population française. La population et le bâti y sont plus

denses et occupent un espace en forte expansion. La consommation d'espace par la suburbanisation et la périurbanisation a augmenté de 5% depuis dix ans et, dans

le même temps, l'espace occupé par les infrastructures de transport s'est accru de 12%.

Afin de répondre à une demande croissante, les milieux à vocation touristique sont également fortement artificialisés. Des aménagements comme les stations balnéaires

ou de ski sont créés pour permettre l'accueil et les activités d'un tourisme de masse sur le littoral ou en haute montagne.

Les paysages ruraux dominent toujours le territoire français (95% de la superficie totale) mais sont aussi des espaces modelés par l'homme. Les forêts, par exemple

sont entretenues à des fins industrielles (Landes) ou récréatives (forêts périurbaines).

C - LA DIVERSITE DES MILIEUX, SOURCE DE RICHESSES

La diversité climatique (températures, précipitations), topographique (altitude, exposition) et biogéographique (sols) est un atout pour l'agriculture et le tourisme.

Les contraintes physiques sont transformées au profit de l'activité humaine : hautes montagnes touristiques, marais landais reboisés... La large ouverture littorale

du territoire français en fait un espace très accessible sur trois façades maritimes, ce qui est favorable au commerce avec le reste du monde.

La France a épuisé certaines de ses ressources non renouvelables mais dispose d'un fort potentiel de ressources renouvelables. Les richesses minières et énergétiques

ont été largement et intensivement exploitées. Le développement d'énergies nouvelles (éolienne, solaire, géothermique) est possible du fait des conditions naturelles.

Enfin, les paysages eux-mêmes deviennent des ressources. Le désir de nature des citadins et les enjeux touristiques contribuent à donner une importance nouvelle

aux paysages, dont les plus remarquables sont désormais protégés.